

Pour une vraie mobilisation forte interprofessionnelle !

Une action est organisée par **trois fédérations de fonctionnaires sur huit** en ce mois de janvier pour obtenir en particulier des créations d'emplois, assurer la progression du pouvoir d'achat, revenir sur les réformes régressives et abroger la loi sur la mobilité.

Dans leur appel, les organisations CGT, SOLIDAIRES et la FSU précisent qu'elles appellent les personnels « à débattre et à agir dès la semaine du 11 janvier pour permettre de faire converger les mobilisations et de construire un temps fort, de grèves et de manifestations, le 21 janvier 2010 ».

Notre organisation syndicale FO-DGFIP ne peut s'associer à cette action, même si les sujets de mécontentement existent.

Nous avons toujours combattu les suppressions d'emplois et ses corollaires, la détérioration des conditions de travail et la disparition des missions, la RGPP et la réorganisation de l'Administration Territoriale de l'État.

Par ailleurs, F.O.-DGFIP est la seule organisation syndicale à avoir appelé à la grève du 2 juillet 2009 lors de l'examen du projet de loi sur la mobilité.

Pour FO, il faut construire un mouvement dans lequel puisse se retrouver une majorité de salariés, quel qu'en soit le niveau Fonction Publique ou Interprofessionnel. La mobilisation proposée le 21 janvier ne répond pas à cet objectif de regroupement du plus grand nombre sur les revendications car il ne s'agit pas d'un appel à la grève générale dans la Fonction publique mais d'une nouvelle journée d'action.

Pour nous, il ne saurait être question de reproduire ce qui s'est passé les années précédentes, où les journées à répétition se sont multipliées sans que, à aucun moment, cela ne débouche sur une action de grève massive de tous les salariés.

Le Syndicat reste convaincu que les journées d'action ou de grève sporadiques ne doivent pas épuiser la capacité de mobilisation des personnels, alors que le gouvernement se prépare pour les mois à venir à de nouvelles attaques sur les retraites et la protection sociale qui justifieront des réactions de grande ampleur.

C'est d'ailleurs pour cela que la Confédération Force Ouvrière, tirant les leçons des précédentes mobilisations reposant sur la répétition de « journées d'action », de « temps forts », **a proposé depuis déjà plusieurs mois à toutes les confédérations d'organiser une journée de grève interprofessionnelle** franche et massive, afin de permettre à tous les salariés d'exprimer leur volonté de voir aboutir leurs revendications et que se constitue ainsi le rapport de force. C'est une question d'efficacité et de pragmatisme. Le rôle du syndicat n'est pas de cogérer la crise mais de défendre les intérêts des salariés.

À ce jour, cette proposition n'a reçu aucune réponse favorable, au prétexte d'ailleurs que les conditions d'une telle action n'étaient pas réunies !

Nous tenons à réaffirmer que Force Ouvrière est pour l'unité d'action, mais l'unité d'action pour faire reculer le gouvernement et pour obtenir satisfaction sur des revendications précises.

⇒ **Salaires et pensions :**

- *Sans attendre, le gouvernement doit ouvrir des négociations dans la fonction publique pour prendre en compte le retard accumulé du traitement des fonctionnaires ;*
- *Nous revendiquons une revalorisation des pensions et retraites pour contrer la baisse du pouvoir d'achat.*

⇒ **Emploi :**

- *Nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'Etat (100 000 en moins de quatre ans).*

⇒ **Services publics et protection sociale :**

- *nous revendiquons la garantie d'un service public républicain, ce qui nécessite l'abandon de la RGPP (révision générale des politiques publiques) et une garantie de la protection sociale collective qui assurent un rôle essentiel en matière de solidarité, d'égalité de droit et d'amortisseur social.*
- *la loi HPST (hôpital, patients, santé, territoires) doit, dans cette perspective, être ajournée.*
- *De même, nous exigeons l'abrogation de la loi TEPA (travail, emploi, pouvoir d'achat) qui pénalise l'emploi et qui prive l'Etat et les organismes sociaux de recettes permettant le maintien d'une République solidaire.*

Concernant plus particulièrement la DGFIP, notre Syndicat constate que dans les services les agents expriment leur exaspération et leur colère.

Dans ce contexte de fin de la fusion DGI-DGCP, moment où les négociations en groupes de travaux nationaux sur les harmonisations des statuts et des règles de vie sont l'occasion d'obtenir de nouveaux acquis pour les personnels, FO-DGFIP propose à tous les agents de remplir les cahiers de revendications que le syndicat va mettre à leur disposition. Cela afin de pouvoir peser de tout son poids sur les négociations nationales et d'améliorer réellement les conditions de vie et de travail des personnels de la DGFIP.

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

24, rue François de Sourdis - 33060 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 90 77 44 - Fax : 05 56 93 27 14

Local syndical cité administrative : Tél. : 05 56 24 81 53 - Fax : 05 56 24 85 88

Mail : fo.033@dgfip.finances.gouv.fr - Site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/033/>
